



Problème avec la préfecture

Par **titoune**, le **15/05/2014** à **09:48**

Bonjour,rnrnl y a une semaine, j'ai vendu ma voiture. Elle était à mon nom d'épouse. Quant l'acheteur a voulu changer les papiers on lui a refusé au motif que j'avais signé de mon nom de jeune fille. C'est la première fois que j'entends ce motif de refus. De plus sur tous mes papiers j'ai signé de mon nom de jeune fille c'est ma signature. Cela n'avait jamais posé de problème. A la banque, mon compte est à mon nom d'épouse et pourtant je signe de mon nom de jeune fille. Quant j'avais acheté cette voiture, j'avais signé de mon nom de jeune fille et on ne m'avait pas refusé les papiers. Si je signais de mon nom d'épouse, ne serait ce pas une fausse signature étant donné que tous mes papiers d'identités sont signés de mon nom de jeune fille. Que faire ?

Par **ElianeTarn**, le **10/07/2014** à **14:06**

Bonjour titoune, si vous êtes mariée, il est logique que vous preniez le nom de votre époux. Demandez, en exposant votre situation à une dame de la préfecture... elle saura, elle, de meilleur conseil. Vous avez la possibilité, si demandé et accepté, de signer de vos deux noms : de jeune-fille et époux. Bien à vous

Par **ElianeTarn**, le **10/07/2014** à **14:06**

Bonjour titoune, si vous êtes mariée, il est logique que vous preniez le nom de votre époux. Demandez, en exposant votre situation à une dame de la préfecture... elle saura, elle, de meilleur conseil. Vous avez la possibilité, si demandé et accepté, de signer de vos deux noms

: de jeune-fille et époux. Bien à vous